

Préfecture de Besançon
Protection civile
8 bis rue Charles Nodier
25035 BESANCON CEDEX

ETUPES , le 12/12/2025

Nos Références. : 9043 AVOVENTES

Objet : Copie du rapport de repérage des matériaux contenant de l'amiante

Monsieur le préfet,

Le rapport de repérage des matériaux contenant de l'amiante effectué selon les articles R. 1334-15 et R. 1334-16 du code de la santé publique dans le bien désigné ci-dessous ayant fait apparaître un résultat de l'évaluation de l'état de conservation conduisant aux préconisations prévues au 2° ou 3° du IV de l'article R. 1334-20, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une copie de ce rapport de repérage.

Adresse du bien objet du constat :

2 rue Carnot
25840 VUILLAFANS

Propriétaire du bien objet du constat :

AVOVENTES

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet l'expression de nos salutations distinguées.

AVOVENTES AVOVENTES
RETI SAS

